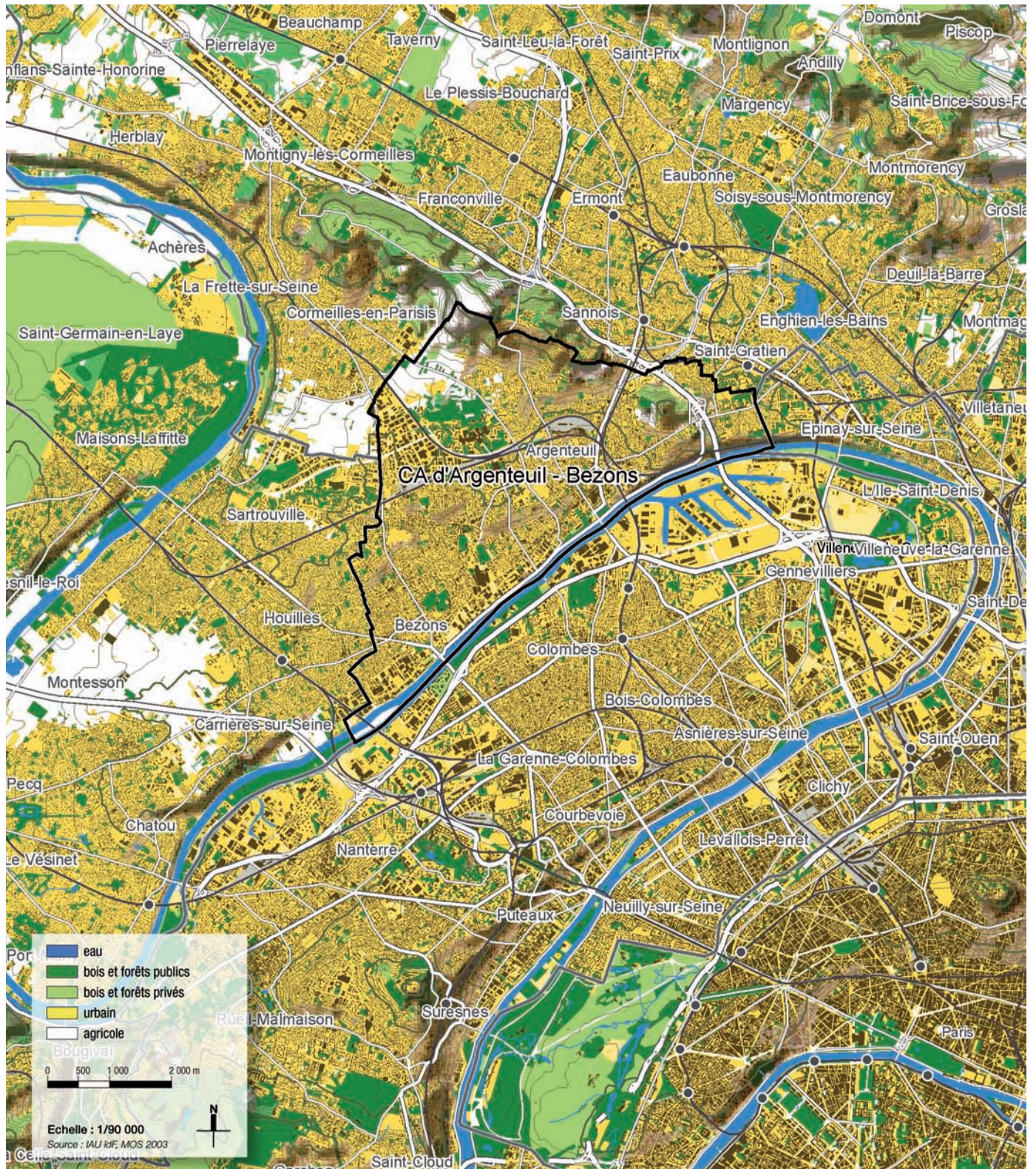


95



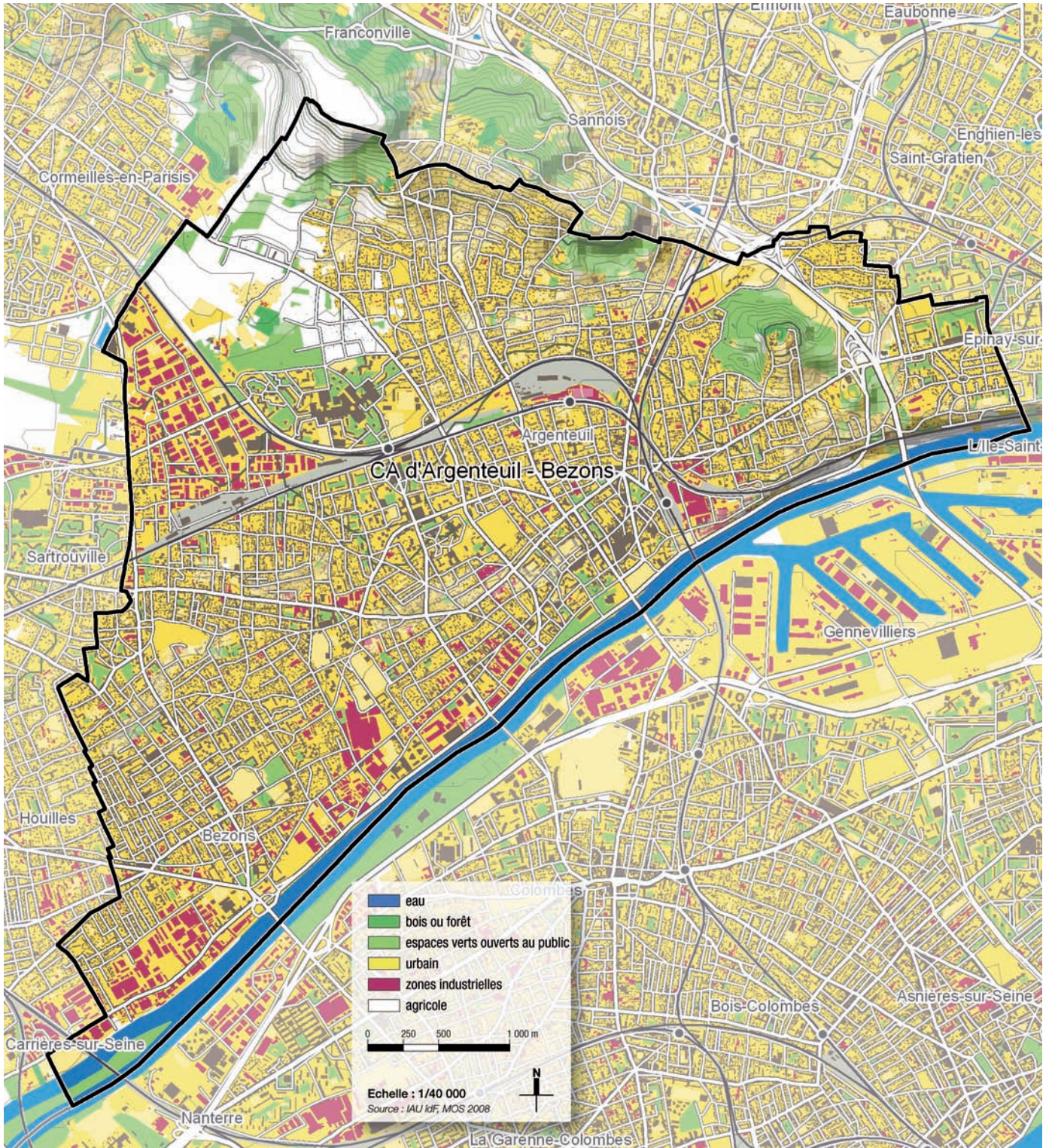
Communauté d'agglomération d'Argenteuil et Bezons

À 10 km au Nord-Ouest de Paris, les deux communes s'étendent sur la plaine alluviale de la Seine en limite de ceinture verte régionale. Elles composent la Communauté d'Agglomération d'Argenteuil-Bezons.



Argenteuil et Bezons sont situées sur la rive droite de la Seine dans le Val d'Oise.
 En 2008, la Seine occupe 79 ha, environ 3,7 % du territoire intercommunal.
 Le fleuve offre 10,1 km de linéaires de berges sur les 32,9 km de berges de Seine dans ce département

- **Population** : Argenteuil : 102 683 habitants (INSEE 2006) Bezons : 27 652 habitants
- **Superficie** : 21 km²
- **Densité** : 62 hab / ha



Communauté d'agglomération d'Argenteuil et Bezons⁽¹⁾

La relation Ville-Fleuve

Situées en limite de la ceinture verte régionale, dans le département du Val d'Oise, les communes d'Argenteuil et Bezons réunies en intercommunalité (depuis 2006) ont un projet pour se réapproprier le fleuve.

Les deux territoires communaux sont longés sur toute leur longueur méridionale par la Seine, qui constitue également leur limite avec Gennevilliers et Colombes dans les Hauts-de-Seine. Argenteuil et Bezons composent un territoire étendu⁽²⁾ longé au sud par la Seine sur huit kilomètres. La ville d'Argenteuil s'est initialement développée sur le coteau en se protégeant des crues de la Seine. L'industrialisation de Bezons occupe principalement les bords de Seine.

Les berges sont liées à la voirie qui forme une coupure entre les deux centres-villes et le fleuve. Certaines communes voisines ont engagé des aménagements en bords de Seine pour réaliser une continuité le long des berges, notamment dans les départements des Hauts-de-Seine et de Seine-Saint-Denis.

Le projet des berges de la Communauté d'Agglomération Argenteuil-Bezons permet de relier la Seine à un projet plus vaste de maillage du territoire comprenant les centres-villes d'Argenteuil et de Bezons, les différents espaces verts et les parcs d'activités avec la façade fluviale. Au-delà de son territoire, la Communauté d'Agglomération a la volonté de relier les berges à la ceinture verte francilienne (Espaces Naturels Sensibles) participant ainsi à la valorisation du corridor biologique d'intérêt régional.

La ville d'Argenteuil réaffirme dans son document d'urbanisme⁽³⁾ le rôle du fleuve pour l'identité de la ville: «La dimension fluviale a joué un rôle essentiel dans la construction de l'identité de la ville. «Sa réappropriation est aujourd'hui un enjeu de vie urbaine, de développement économique et culturel. Le fleuve doit exister dans la ville et s'inscrire dans les pratiques quotidiennes». Ouvrir la



Les berges de Seine sur Epinay-sur-Seine, Argenteuil et Bezons. En premier plan, la pointe du parc départemental de l'île-Saint-Denis et le port de Gennevilliers en rive gauche. Les berges de Seine et les espaces verts sont des composants importants de la trame verte d'agglomération. Ici liaison de la Seine jusqu'à la Butte du Paris.
© DREIF, Gobry, 2008

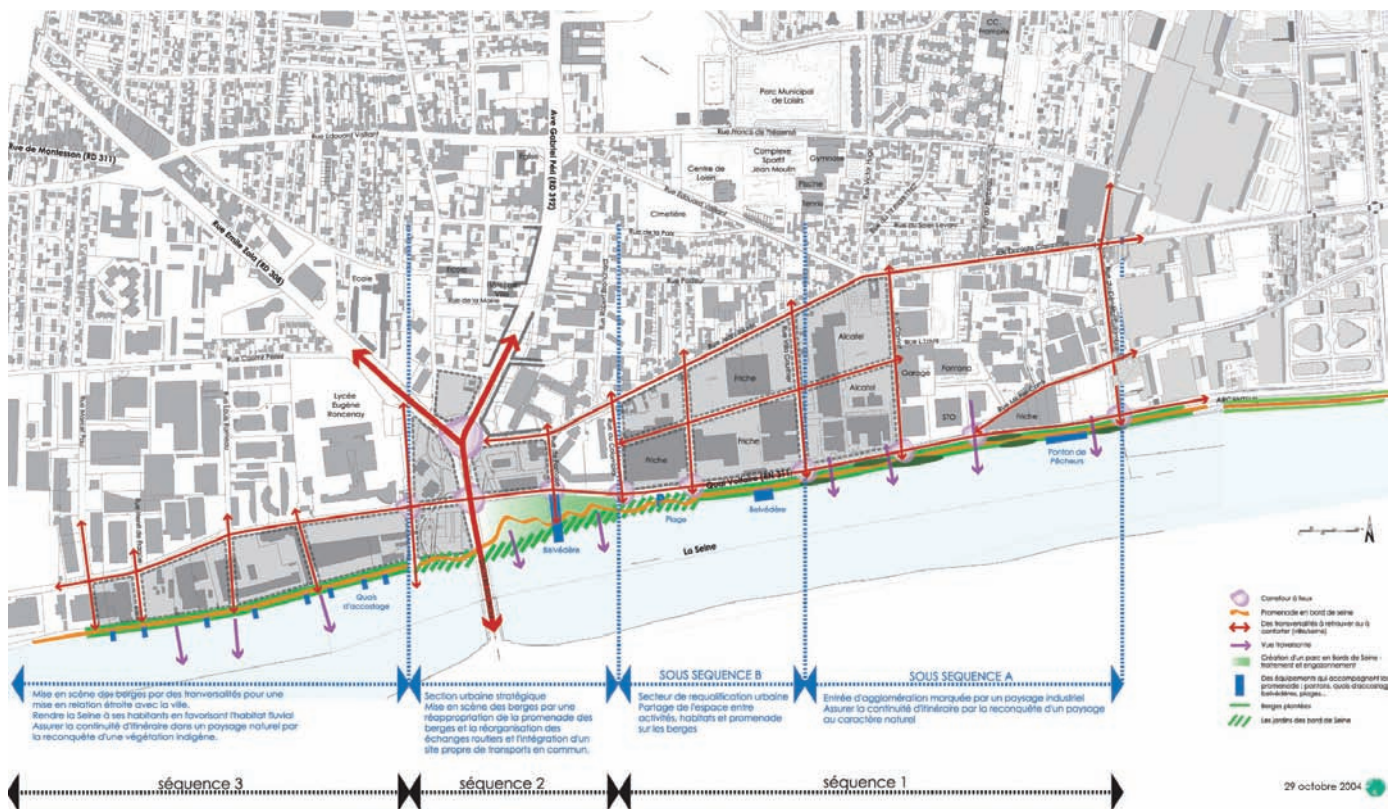


La voirie départementale crée une coupure entre les villes et la Seine
© EBP, IAU îdF, 2007

1 - Note réalisée à partir de l'entretien du 4 mars 2008 avec Guillaume Abaquesne, responsable du Service Voirie-Environnement au sein de la Communauté d'Agglomération d'Argenteuil-Bezons.

2 - Territoire de 2139 hectares

3 - PADD, PLU d'Argenteuil, 25/09/2007.



Extrait du projet
d'aménagement des
berges de la Seine
sur Bezons
© Communauté d'Agglomération
d'Argenteuil et Bezons, 2004

ville sur la Seine est, de manière générale, un enjeu symbolique du renouveau de l'image d'Argenteuil.»

Le Fleuve, en tant qu'élément de l'environnement et du développement durable est un espace qui peut renforcer la cohésion spatiale du territoire communautaire, marqué aujourd'hui par des coupures physiques fortes (en particulier les infrastructures de transports). L'ensemble des projets berges de Seine sur ce territoire a une vocation urbaine. Les espaces naturels, espaces verts et les berges de Seine, accompagnent les projets des ZAC et le réaménagement de la voirie le long du fleuve.

La mise en valeur des zones d'activités est un enjeu pour ces villes qui veulent conforter leur économies, en proposant une offre de bureaux, alternative à celle de la Défense.

Après avoir accompagné le développement industriel des deux villes, le fleuve est aujourd'hui perçu comme un atout dans la recomposition des projets urbains.

Réaménagement des berges de Seine

L'aménagement des berges de Seine est lié à la requalification de la RD 311⁽⁴⁾ qui se décompose en deux volets, l'intégration de la R 311 dans son environnement et la reconquête des berges stricto sensu. L'objectif est de rendre l'accès des berges de Seine aux habitants et de mettre en valeur cette séquence en rive droite de la Seine.

Requalification de la voirie

Depuis 50 ans, la RD 311 crée une coupure entre la ville et le fleuve en supprimant l'accès aux rives.

Dès les années 1990, cette voie rapide « en front de Seine » fait l'objet d'étude pour son réaménagement, porté par le Département du Val-d'Oise. En 2002, le Conseil Général et les deux communes ont lancé une nouvelle étude sur l'état des berges de Seine. A partir de 2006, le contexte évolue facilitant

4 - Le montant global des travaux est évalué à 150 millions d'euros. Il recouvre les prestations d'aménagement paysager et de mise en valeur environnementale des berges de Seine d'Epina-sur-Seine jusqu'à Carrières-sur-Seine, mais également la requalification de la voie sur berges en boulevard urbain, y compris les enfouissements et recouvrements partiels aux têtes de ponts.

la mise en œuvre de la requalification de la RD 311. Le Département devient maître d'œuvre pour l'aménagement de la RD 311. L'aménagement des berges devient une compétence de la Communauté d'Agglomération Argenteuil-Bezons. En 2009, le Département et l'Agglomération signent une convention de partenariat qui débouche sur un groupement de commandes pour une étude globale d'aménagement des berges et de requalification de la voie sur berges.

La requalification future de la RD 311 en boulevard urbain permettra à terme de stabiliser voirie de diminuer le trafic de transit sur cet axe et de favoriser l'accès aux berges de la Seine avec un franchissement approprié à la hauteur des centres-villes d'Argenteuil et de Bezons. La Communauté d'Agglomération veut aussi avec ce projet favoriser les circulations douces le long des berges et transversalement (maillage centres-villes / berges). Le projet prévoit des protections phoniques végétalisées de certaines sections de ces liaisons douces, ceci afin de les sécuriser des flux routiers et de les rendre plus agréables aux usagers.

La difficulté du projet est de maintenir plus ou moins le transit lié à l'activité économique du territoire tout en rendant les berges de Seine accessibles aux différents modes de déplacement. Le projet en bords de Seine intègre la requalification des parcs d'activités tournés vers la Seine. En effet, le linéaire des zones d'activités sur le territoire communautaire concerne la moitié des berges. La nouvelle voirie traitée en boulevard urbain a pour ambition d'intégrer partiellement un Transport Commun en site Propre (TCSP) permettant la desserte des zones d'activités et des projets de ZAC en bords de Seine.

Valorisation paysagères, nouveaux usages

Les berges de Seine et les rives auront une fonction ludique. Sont projetés l'aménagement paysager sur le chemin de halage et la création d'un cheminement continu le long du fleuve, depuis la côte des Larris sur Argenteuil jusqu'à l'ouest de Bezons. Des équipements de loisirs et de commerces sont prévus sur les berges et les rives qui créent une animation. L'aménagement de l'ancienne île d'Argenteuil par un large mail planté sur le fleuve (terrasses sur la Seine) accueillera des manifestations et des activités sportives liées à l'eau. Des circuits pédagogiques permettront de retracer l'histoire locale de la Seine (impressionnistes, écrivains, navigation, aéronautique). Le club d'avirons situé à la tête de pont d'Argenteuil sera restructuré, tandis qu'une base de loisirs sera réalisée à la tête de pont de Bezons, .



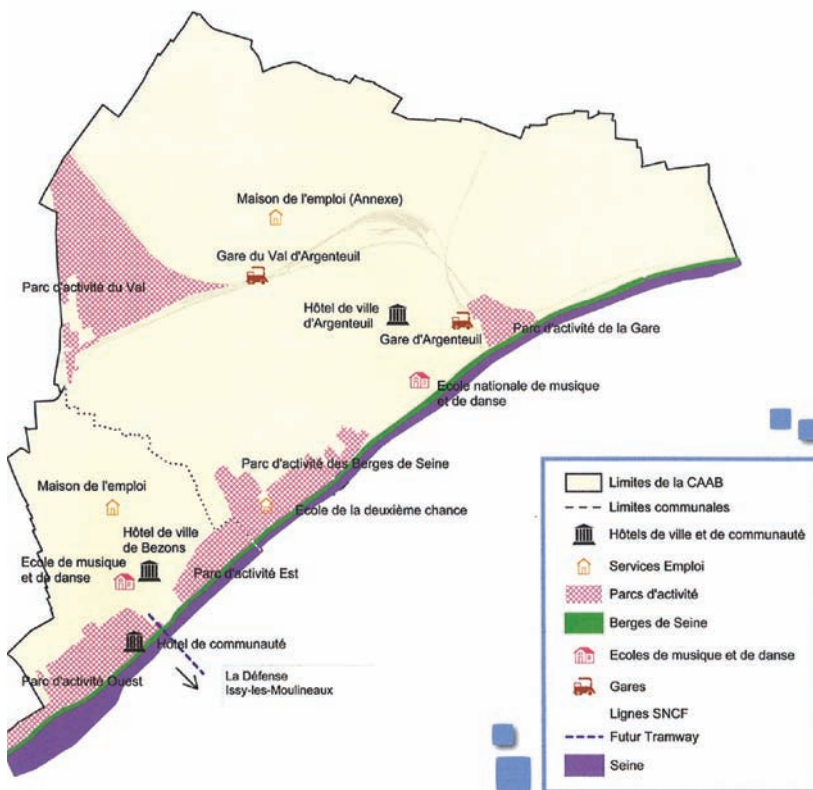
La voie sur berge coupure entre ville et fleuve.
© EBP, IAU îdF, 2008



Argenteuil (Pont neuf). La configuration de la voirie départementale ne permet pas l'accès à la Seine.
© EBP, IAU îdF, 2008



Exemple d'activités de loisirs et sportives sur berges. Club d'avirons au niveau du Pont d'Argenteuil
© EBP, IAU îdF, 2008



L'implantation des zones d'activités le long de la Seine
© CA-AB, 2008

Les berges bénéficieront d'un aménagement naturel et paysager et d'une renaturation des crêtes de berges par des techniques de génie végétal permettant de renforcer la biodiversité sur la partie haute des berges.

Une négociation (portant sur le chemin de halage de Bezons) s'est engagée avec les entreprises, du parc d'activités, propriétaires du chemin entre le Pont de Bezons et la commune de Carrières-sur-Seine.

Les travaux de rénovation du chemin de halage sont effectués par l'association « Halage »⁽⁵⁾ qui favorise la réinsertion professionnelle.

Certaines portions sont délicates à aménager, notamment au niveau de la tête du pont de Colombes. Sur ce secteur spécifique, des encorbellements sur la Seine devront certainement être envisagés⁽⁶⁾.

Trame verte reliant la ville au fleuve

Au nord du territoire de la Communauté d'Agglomération, les Buttes du Parisien font parties de la ceinture verte régionale. La préservation et la mise en valeur des espaces naturels et agricoles du territoire communautaire sont des priorités pour cette collectivité.

L'objectif de l'Agglomération, et plus particulièrement de la commune d'Argenteuil, est de développer des coulées vertes à travers les espaces urbains pour relier les différentes buttes aux berges de Seine. Le projet se définit par la création d'un réseau vert de cheminements piétons et de liaisons douces arborés.

La trame verte reliera entre autres les espaces naturels sensibles (ENS)⁽⁷⁾ situés sur la commune d'Argenteuil qui forment une couronne verte de 116,91 ha. Elle mettra aussi en relation les nombreux parcs avec les zones d'activités requalifiées sur l'ensemble du territoire communautaire.

5 - Cette association est chargée du suivi, de l'entretien et de la mise en état des berges.

6 - Avec le contrôle de Voies Navigables de France et du Service de Navigation de la Seine qui assurent la police de l'eau.

7 - Les ENS comprennent la butte d'Orgement, la butte des Châtaigniers, la butte de Cormeilles et la Plaine de Mainville.



La vallée de la Seine et la Défense depuis les hauteurs d'Argenteuil.
Vue de la butte du Parisien vers le port de Gennevilliers.

© EBP, IAU idF, 2007

Requalification urbaine en bords de Seine

Le renouvellement urbain est un volet important de la politique des villes sur ce territoire. L'ouverture aux berges de Seine concourt à la valorisation des projets urbains, à proximité de la future gare tramway-bus du pont de Bezons et des deux centres-villes. Une OPAH Renouvellement Urbain a été lancée en 2005 avec des actions intégrant l'aménagement d'espaces en bords de Seine, comme les entrées de ville.

Argenteuil et Bezons ont l'objectif de renouvellement de leur tissu économique, en requalifiant les parcs d'activités pour offrir un meilleur service aux entrepreneurs et faire évoluer l'activité industrielle vieillissante vers des activités tertiaires. Quatre des cinq zones d'activités⁽⁸⁾ sont situées en bords de Seine.

Ces objectifs sont inscrits dans les projets des ZAC des bords de Seine.

La ZAC Porte St-Germain (Argenteuil)

Située dans le secteur du Pont Neuf, en entrée de ville d'Argenteuil, cette ZAC est une opération de renouvellement urbain centrée autour de la place du 11 novembre. Dans ce projet qui prévoit la construction de 1 400 logements, 10 000 m² d'équipements, 3 000 m² de commerces, 7 000 m² bureaux et 5 000 m² d'activités, la valorisation du quartier par le fleuve et ses berges tient une place importante avec une trame viaire ouvrant des perspectives dégagées sur la Seine. La trame verte longe la berge, relie la ZAC Porte Saint-Germain au parc d'activités des Berges de Seine (5 000 salariés environ en 2007) et à la zone d'activités Est (environ 1 000 salariés en 2007) sur Bezons formant ainsi un ensemble de sites en pleine requalification.

La ZAC des Bords de Seine (Bezons)⁽⁹⁾

Le projet de restructuration de la tête de Pont de Bezons, intègre la création d'une gare multimodale tram-bus pour accueillir le prolongement du tramway T2 (Issy-les-Moulineaux/La Défense/Bezons). Le quartier de la tête de Pont a connu de grandes difficultés : une ZUS de 27 ha, 1 140 logements



Vue aérienne du projet d'aménagement de la tête de Pont de Bezons. Mise en scène des berges avec une réappropriation de la promenade et une réorganisation des échanges routiers et l'intégration d'un site propre de transport en commun

© CA-AB, 2008

dont 700 logements sociaux, 3 200 habitants à revenus faibles, 90 000 véhicules par jour, un environnement dévalorisé et une insuffisance de transport en commun. L'aménagement de ce quartier permet de retrouver le point d'ancrage principal de la ville avec le fleuve⁽¹⁰⁾ : un long mail planté à partir du centre-ville de Bezons sera aménagé jusqu'à la station tram-bus pour déboucher sur la Seine. À l'ouest du pont, un autre mail planté optimisera l'accessibilité à la future base de loisirs, aux berges ainsi qu'aux deux passerelles, édifiées de part et d'autre du pont, et affectées au franchissement de la Seine pour les circulations douces. La recomposition des espaces publics est essentielle.

C'est un projet qui permettra de relier le cœur de ville et le fleuve avec :

- un habitat renouvelé (convention ANRU) et 500 logements supplémentaires,
- une amélioration de la qualité urbaine par des espaces publics soignés (jeu de terrasses tournées vers la Seine), des mails plantés, la réalisation d'une base nautique, la dimension HQE pour les nouvelles constructions, des équipements publics,
- une relance de l'économie avec une requalification de la zone d'activités ouest par un programme de plus de 130 000 m² de tertiaire (dont le programme River Ouest) et l'implantation de 3 500 m² de commerces,

8 - Les parcs d'activités de la Gare et des Berges de Seine sur Argenteuil, des secteurs Est et Ouest sur Bezons.

9 - La ZAC a été créée en 2007.

10 - Notamment avec les travaux sur la RD 311 sous forme de déviation et enterrement partiel.



Site du Port à Sable sur
les berges d'Argenteuil
et ancien foyer Sonacotra
aujourd'hui démoli.
© EBR, IAU îdF, 2008

- une amélioration des déplacements avec la création de liaisons douces pour les piétons et les cyclistes par des traversées de la Seine et une promenade plantée le long du fleuve, avec une desserte par les transports en commun (gare tram bus),
- une amélioration de l'offre de transport avec l'arrivée du tramway T2⁽¹¹⁾ (Issy-les-Moulineaux / La Défense / Pont de Bezons) en 2012, placent les deux villes à douze minutes du cœur de la Défense.

Le Port à Sable (Argenteuil)

Cette zone située entre la bretelle et le viaduc de l'A15 est un espace inhospitalier pour le promeneur. Les négociations engagées depuis 2000 entre la Ville d'Argenteuil, le Port Autonome de Paris (Ports de Paris) et l'Etat ont abouti à ce que l'entreprise qui exploite actuellement le site restructure ses installations (remembrement foncier) pour réaliser un contournement pour les liaisons douces. Un tel compromis d'aménagement associé à la démolition du foyer Adomia (ex-Sonacotra), favorisera la continuité de l'itinéraire de liaisons douces recherchée dans la requalification des berges.

11 - Travaux du prolongement de la ligne démarrés en 2008.
Mise en service prévue fin 2012.